



Vol de l'argent par un collègue

Par Michelle78

Bonjour,

Depuis un certain temps j'ai remarqué qu'il me manque de l'argent dans mon portemonnaie et je me suis rendu compte que c'est pendant mon temps de travail

Je précise que je travaille dans un bureau tout seul et que la secrétaire de l'accueil a son bureau juste en face.

Je laisse mon sac à main dans le bureau et la porte n'est jamais fermée quand je pars en réunion.

Pour vérifier, j'ai mis mon téléphone en mode vidéo quand j'ai quitté le bureau, et j'ai filmé la secrétaire plusieurs fois, plusieurs jours d'affilée pendant qu'elle ouvrait mon sac, mon portemonnaie et prenait des billets (5 €, 10 €, 20 € etc)

Est ce que je peux utiliser ces preuves pour porter plainte à la gendarmerie et auprès de mon employeur?

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

je peux utiliser ces preuves pour porter plainte à la gendarmerie

Oui, sans garantie que cela suffira

Vous pouvez vous plaindre à votre employeur (mais pas déposer plainte auprès de lui), mais je vous conseillerais de vous en tenir à la gendarmerie dans un premier temps, voir ce que ça donne. Filmer quelqu'un sans sa permission dans un espace privé est un délit, sauf quand le but est légitime. Je vous conseille donc de diffuser ces images uniquement auprès des autorités.

Si vous voulez prévenir votre employeur, dites-lui simplement qu'une plainte est en cours, contre Machine, pour vous avoir volé.

Par Michelle78

Bonjour,

Merci pour votre réponse

Je vais me renseigner auprès de la gendarmerie

Bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,

Et en attendant gardez avec vous vos affaires personnelles ou mettez les dans un tiroir qui ferme à clé.